



Audenge, le 25 novembre 2020

Chères et chers ami.es,

En ce deuxième temps de confinement, Solidarité Femmes Bassin continue de fonctionner tout comme durant le confinement du printemps dernier, en tenant compte bien sûr des conditions sanitaires.

Jamais depuis la création de notre association en 2012, nous n'avions ressenti une telle crainte pour les femmes que nous accueillons et accompagnons et pour toutes celles qui n'ont pas encore trouvé la porte de notre association, et nous prenons en ces circonstances la pleine mesure de la responsabilité qui nous incombe dans le combat que nous menons pour elles et à leurs côtés.

En ce **25 novembre 2020**, si particulier, nous sommes privé.es des manifestations qui permettent les autres années de faire connaître notre action. Alors il me semble important de réaffirmer au nom de l'équipe de SFB que nous ne baissons pas les bras et que nous sommes plus que jamais résolu.es à gagner ce combat. C'est ainsi que même modestement, nous nous réjouissons des avancées en cours aujourd'hui.

La loi du silence doit encore reculer pour les femmes ainsi que pour les enfants qui en souffrent. Si les violences faites aux femmes, et tout particulièrement les violences conjugales, sont enfin devenues (tardivement !) une affaire considérée comme sérieuse, il y a persistance de ces violences. Les faits sont là : en France en 2020 une femme meurt tous les deux jours victime de violences conjugales. Ce ne sont pas les seules violences conjugales qui sont en jeu, c'est aussi, et peut-être d'abord une certaine idée de l'humanité.

Le foyer familial qu'on imagine comme devant apporter affection, protection, éducation demeure encore bien trop souvent l'un des endroits les plus dangereux pour nombre de femmes.

L'expérience de notre association montre que c'est souvent lorsqu'une femme entame une démarche de séparation que la violence conjugale s'intensifie avec de forts risques de passage à l'acte mortel. C'est pourquoi lors de la séparation d'avec un conjoint auteur de violences la femme et les enfants doivent être protégé.es et parfois mis.es en sécurité.

C'est ce à quoi oeuvre et continuera d'oeuvrer Solidarité Femmes Bassin quelle que soit la situation sanitaire, quelles que soient les difficultés liées à la crise sans précédent à laquelle nous faisons face.

Je vous remercie pour votre soutien.

Josèphe Mercier, Présidente

Association régie par la loi 1901, adhérente à la Fédération Nationale Solidarité Femmes  
Espace Flora Tristan - 2, avenue Bas Vallon - 33980 AUDENGE  
Tél : 06 89 61 49 10 - messagerie : [sfb33980@gmail.com](mailto:sfb33980@gmail.com)

